



4.1. Planification

La planification est un processus visant à définir l'ensemble des tâches, des contraintes, des moyens et des coûts nécessaires à la réalisation d'un projet dans un espace-temps bien défini.

La planification d'un projet fait partie de la gestion du projet.

Tout projet a un début et une fin, le début et la fin de celui-ci sont aussi important l'un pour l'autre.

Commencer un projet signifie que vous êtes prêt à le finir.

4.2. Planning

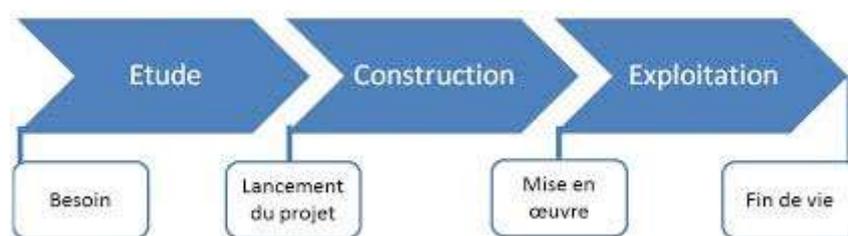
Le planning est un tableau comprenant des données importantes à une entreprise qui peuvent être fixes ou qui évoluent. Il peut être de différentes formes pour différents usages.

Le planning est sûrement un des seuls documents de chantier qui concerne tout le monde, du client à l'entreprise, et à tous les niveaux de responsabilité.

4.2.1 Objectifs du planning

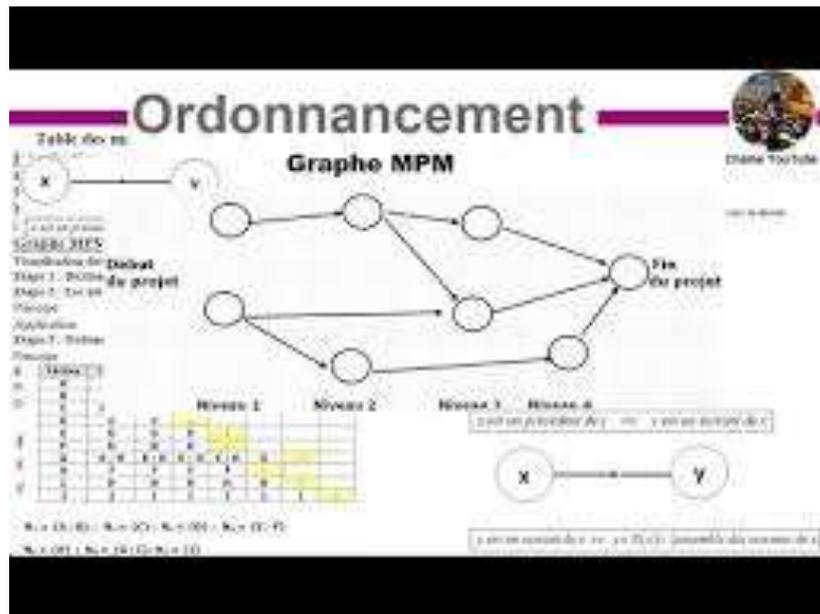
La planification d'un projet est impérativement la mise en place d'un outil appelé : Planning.

Pour planifier un projet, il est nécessaire de décortiquer le projet en tâches et sous-tâches et les ordonner, en tenant en compte toutes les charges et les ressources nécessaires (personnels, matériels, et matériaux).



Les objectifs du planning sont :

- Savoir quelles sont les ressources qui sont nécessaires pour chaque tâche,
- Pouvoir analyser les écarts entre les objectifs réalisés et les objectifs prévus,
- Pouvoir avoir la visibilité sur l'état d'avancement du projet et en construire une communication claire.



2

4.3 Ordonnancement (Organisation méthodique)

L'ordonnancement des travaux, est un processus organisationnel visant à optimiser la production d'une entreprise. Il consiste plus précisément à ajuster la planification d'une activité en fonction des délais logistiques et enjeux inhérents à la chaîne de production d'un produit.

Pour permettre la réalisation d'un projet, il est obligatoire de passer par l'ordonnancement des travaux, et de bien déterminer les points essentiels tels que :

1. le respect des délais,
2. le planning prévisionnel,
3. les différents types de planning des travaux,
4. le principe de réalisation d'un 'Ordonnancement'.

4.3.1 Respect des délais

Dans la plus part des cas, un projet de construction doit être réalisé dans un délai déterminé par le maître de l'ouvrage en accord avec le maître d'œuvre.

4.3.2 Planning prévisionnel

Pour réaliser l'ouvrage prévu en respectant le délai contractuel, il est nécessaire d'organiser la coordination des différents intervenants, par l'établissement d'un planning prévisionnel de réalisation des travaux.

4.3.3 Différents types de planning de travaux

L'étude et la réalisation d'un projet de construction exigent un grand nombre de travaux de natures très différentes, faisant intervenir un grand nombre de participants. De plus, les tâches des uns et des autres sont le plus souvent liées, voire conditionnées les unes par les autres.

Il est donc impérativement nécessaire d'ordonner les actions de chacun et de matérialiser dans un langage approprié les décisions prises et les conséquences qui en découlent.

Le langage choisi est le **langage graphique** et les documents mis au point sont les **plannings**.

Il est nécessaire de mettre en évidence la différence entre les plannings de gestion de projet et de gestion de production.

4.3.4 Principe de réalisation d'un ordonnancement

4.3.4.1 Ordonnancement

C'est l'organisation des tâches entre elles afin de respecter la logique d'exécution de la construction.

- Il s'agit :
- a- de décomposer l'ouvrage considéré en tâches.
 - b- d'estimer la durée de ces tâches selon le contexte de l'ouvrage.
 - c- d'étudier les enclenchements et liens entre les différentes tâches.

La présentation de l'ordonnancement peut se faire sous forme de tableau :

N° Tache	Désignation des Taches	Durée	Taches immédiatement précédentes	Liens